



VILLEBON AUTREMENT

N°2 — Mai 2009

L'autre bulletin d'information de Villebon sur Yvette

Elections européennes du 7 juin 2009

Nous traversons actuellement des événements economico-financiers que les médias et les politiques baptisent de crise. Comme le dit Albert Jacquart, il ne s'agit pas d'une crise mais d'une transformation en profondeur de la société. Une crise est limitée dans le temps. Elle comporte donc un début et une fin. Ceux qui prédisent une sortie de crise prochaine se trompent ou nous mentent pour pouvoir remettre sur pied à leur profit un système à bout de souffle. Le plan de relance élaboré par le G20 a surtout pour objectif de relancer les profits, le replâtrage politico-économique n'étant qu'un leurre.

Le monde subit une mutation irréversible. La population augmente à grande vitesse et les ressources terrestres forcément limitées s'épuisent. Il faut revenir sur l'idée que la croissance est indispensable au fonctionnement du monde. Repensons nos modes de fonctionnement : désormais la richesse n'est plus fournie par la production industrielle mais par la circulation des biens, des services et des personnes.

Villebon Autrement adhère à ces idées nouvelles de redéfinition du mode de fonctionnement du monde et soutient particulièrement :

Au plan local :

- La préservation de l'environnement et l'arrêt total de tout déboisement ;
- L'obligation de l'obtention du label HQE pour toute nouvelle construction de bâtiments publics ;
- L'encouragement à la construction d'habitations à énergie positive ;
- Le développement du commerce équitable ;
- Le désendettement de la commune ;

Au plan national :

- Le réaménagement du bouclier fiscal ;
- Le non cumul des mandats ;
- Le rétablissement d'une durée maximale du temps de travail ;
- La suppression de l'exonération de charges sociales pour les heures supplémentaires et son remplacement par la suppression de toute charge sociale pour les 2 premiers employés de toute entreprise ;
- La mise en place d'un Revenu Universel « du berceau à la tombe » égal pour tous, en substitution des multiples aides actuellement accordées ;
- La baisse de la TVA sur les produits de 1^{ère} nécessité ;
- Le développement des énergies renouvelables ;
- La taxation de 0,1 % des communications téléphoniques par portable ;
- Le développement de la recherche publique ;
- La lutte contre la corruption.

Au plan mondial et européen :

- La délégation à l'ONU du soin de déterminer les biens publics mondiaux essentiels (climat, eau, paix, santé, éducation, stabilité financière, etc...) ;
- La volonté réelle de lutter contre les paradis fiscaux avec suppression totale du secret bancaire ;
- La redéfinition du rôle du FMI ;
- L'annulation de la dette des pays du tiers-monde ;
- La taxation de 0,01 % de toute transaction financière ;
- L'établissement d'un plan de convergence fiscale dans toute l'Europe à terme de 10 ans ;
- La création d'un SMIC européen harmonisé à terme de 10 ans ;
- La lutte contre la corruption.

Pour les élections européennes, Villebon Autrement ne donne pas de consignes de vote. Les valeurs humaines et les objectifs économiques portés par Villebon Autrement se retrouvent dans les programmes de plusieurs listes. Nos adhérents accorderont leurs suffrages à ces listes.

Dans ce numéro :

Elections européennes	Recto
Edito	Recto
12500 Villebonnais d'ici 4 ans.	Verso
Coordonnées	Verso
Contacts adhésions	Verso
Le saviez vous?	Verso

Edito

Au mois d'octobre 2008 paraissait le 1er numéro du bulletin d'information de Villebon Autrement, premier d'une longue série, nous l'espérons.

Aujourd'hui, le deuxième numéro vous est proposé par nos adhérents.

Villebon Autrement est une association loi 1901 dont le but est de mener une réflexion sur le cadre de vie à Villebon sur Yvette afin d'être force de proposition dans la cadre d'une gestion progressiste et environnementale de la ville.

Pour ceci, nous avons besoin de relais dans tous les quartiers de notre ville.

Notre action vous intéresse, vous souhaitez participer à notre aventure, vous souhaitez simplement en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rejoindre (coordonnées au verso).



Le Saviez vous?

Le prix du mètre cube d'eau moyen payé par les Villebonnais a été de 3,80 euros en 2007. Les grenoblois paient leur eau environ 2,4 euros le mètre cube. Il est vrai que la municipalité de cette ville en a repris le contrôle de la gestion.

Le Saviez vous?

Depuis trois ans, la commune assure la gestion active de sa dette dans le cadre d'un contrat intervenu avec la Société Finance Active. Face à la complexité croissante de l'offre bancaire, ce contrat permet d'évaluer le marché et la qualité des offres bancaires, de suivre l'intégralité de l'encours de la dette, d'anticiper les tendances et de réduire les frais financiers (VAVn° 118).

Connaissez-vous le coût de la gestion active de la dette de Villebon ? Connaissez-vous la réduction des frais financiers annoncés par la municipalité ?

12500 VILLEBONNAIS D'ICI 4 ANS???

Lors de la dernière « cérémonie » d'accueil des nouveaux Villebonnais fin mars, notre maire a fait une déclaration qui a retenu toute notre attention.

En effet, il souhaiterait d'ici environ 4 ans que notre bonne ville compte autant d'habitants qu'il y a d'emplois sur la commune.

Pour être clair, lors du dernier scrutin prud'hommal en décembre 2008, on recensait dans notre ville environ 12000 salariés ou employeurs de droit privé. En y rajoutant les agents des différentes « fonctions publiques » travaillant à Villebon, on arrive à un peu plus de 12500.

Il faut savoir que les derniers chiffres connus sur Villebon donnent une population de 9751 habitants. Cela ferait donc une augmentation de la population de 2750 personnes soit 28,2% sur une période de 4 ans.

La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : où va-t-on loger ces nouveaux Villebonnais?

On le sait bien, et cela nous a été dernièrement rappelé lors de l'adoption du PLU (Plan Local d'Urbanisme), les réserves foncières ne sont pas énormes sur notre commune.

Certes, des programmes fonciers sont en cours, notamment sur la zone des Coteaux où il est prévu la construction de 300 logements dont 150 logements sociaux. Pour l'instant ce programme, comme chacun peut le constater n'a toujours pas débuté, et la vente des logements en accession à la propriété semble avoir du mal à se concrétiser, la « crise » étant passée par là.

Un deuxième projet devrait voir le jour sous peu au lieu dit « La pierre longue » où il est prévu la construction de 50 logements dont la moitié, là aussi, en logements sociaux.

Cela fait donc 350 logements sur des programmes en cours, soit environ 1000 personnes de plus si on compte une occupation de 3 habitants par logement.

Il manque encore 1750 Villebonnais pour arriver aux 12500 prévus, soit environ 580 logements.



L'idée avait été avancé il y a quelques années de construire sur les anciens terrains de l'ORTF (en face du Grand Dôme). Cela veut dire que nous créons un nouveau quartier sur Villebon, complètement excentré de la ville, des écoles, du RER et des commerces des structures sportives, culturelles et associatives. En effet, comment attirer des commerçants pour 1750 habitants, l'exemple du centre ville en étant la preuve. Certes, la zone d'emplois de Courtaboeuf n'est pas loin, mais là non plus pas contiguë aux futurs logements.

Construire des logements là où on travaille est un concept attirant. Réduire le temps de transport permet de pouvoir vaquer plus longtemps à ses occupations familiales et citoyennes, sans compter la réduction des pollutions dues aux véhicules personnels. Ceci est vrai quand tous les centres de vie sont proches des logements. Ce ne serait pas le cas si ce « vague projet » voyait le jour.

Alors disons haut et fort qu'il est souhaitable que Villebon soit plus connu pour sa qualité de vie et son côté village à la campagne que par ses programmes immobiliers et son centre commercial.

Villebon Autrement,
association loi 1901,
c/o Yves Le Floch
3, résidence de Villebon
91140 Villebon sur Yvette
Courriel:
villebonautrement@orange.fr

J'adhère à Villebon Autrement (Rayer les mentions inutiles) :

- Membre actif : 15 euros (10€ pour moins de 25 ans, chômeurs),
- Membre bienfaiteur : 30 euros,
- Je soutiens l'action de Villebon Autrement et verse un don de :
- Je souhaite être contacté par Villebon Autrement.

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : Téléphone :

Chèque à libeller à l'ordre de Villebon Autrement